



FLASH DE CONJONCTURE

- JUIN 2022 -

N°4/2022



SYNTHESE

L'économie ivoirienne évolue dans un **environnement international** marqué par les effets de la guerre en Ukraine, notamment les tensions inflationnistes en relation avec la hausse des prix des produits énergétiques, de l'engrais, du blé et de l'huile raffinée. Le resserrement des politiques monétaires en cours dans les principales banques centrales, pour juguler l'inflation pourrait freiner le rythme de progression de l'activité économique mondiale en 2022. **Au plan national**, en moyenne sur les quatre premiers mois de l'année 2022, l'indice du climat des affaires ressort en amélioration comparativement à la période correspondante de 2021. Toutefois, la confiance des chefs d'entreprises s'est érodée au mois d'avril en glissement annuel, en lien avec les incertitudes liées à la guerre en Ukraine.

Le secteur primaire est marqué par une évolution globalement favorable de l'agriculture d'exportation, mais reste confronté à des chocs sur l'offre locale des produits vivriers et l'offre sous régionale de bétail. Au niveau du secondaire, au premier trimestre 2022 et comparé à la même période de 2021, le BTP affiche un dynamisme et l'activité industrielle ressort en hausse, en dépit d'une nette décélération du rythme de progression au mois de mars 2022, en glissement annuel. S'agissant du secteur tertiaire, les différentes branches connaissent une hausse des activités, excepté le transport ferroviaire.

Au mois de mai 2022, le rythme de progression, en glissement annuel, de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) poursuit son ralentissement amorcé au mois de février 2022, après le pic de 5,6% atteint en janvier 2022. Il ressort à +3,5%, son plus bas niveau depuis le mois de juin 2021, porté par le renchérissement, aussi bien, des prix des produits comestibles (+5,0%) que de ceux des produits non comestibles (+2,8%). En moyenne sur les cinq premiers mois de l'année, les prix à la consommation croissent de 4,4%, en glissement annuel. Par ailleurs, les mesures de plafonnement des prix sur une période de trois mois, adoptées par le Gouvernement pour certains produits de grande consommation, le 9 mars 2022, ont globalement été respectées et ont permis de stabiliser les prix de ces produits.

La situation des finances publiques est caractérisée à fin avril 2022 par un accroissement des recettes totales et dons de 13,4% (+259,0 milliards) et des dépenses totales et prêts nets de 18,2% (+400,8 milliards) par rapport à la période correspondante de 2021. Il en résulte un solde budgétaire déficitaire de 410,6 milliards, financé grâce au recours au marché sous régional.

L'emploi formel poursuit son dynamisme avec un accroissement net de 1,1% (+13 747 emplois) de l'effectif de salariés à fin mars 2022, par rapport au début de l'année. Cette performance provient à la fois du secteur privé (+1,0% ; +9 431 salariés) et du secteur public (+1,5% ; +4 316 salariés).

En ce qui concerne le commerce extérieur hors biens exceptionnels, il est marqué par une accélération des importations en volume (+18,9%), notamment des produits pétroliers, et une détérioration des termes de l'échange de 7,9% sous l'effet d'une hausse des prix à l'import (+24,2%) plus forte que celle des prix à l'export (+14,4%). Les exportations et les importations en valeur augmentent respectivement de 19,5% et 47,7%. Il ressort de ces évolutions un solde commercial excédentaire de 312,9 milliards de FCFA, contre un excédent de 915,5 enregistré à la même période de 2021.

La masse monétaire poursuit son expansion et ressort en hausse de 11,8% à fin avril 2022, en glissement annuel. Cet accroissement résulte des effets conjugués du retrait des actifs extérieurs nets (-3,7%) et de l'accroissement des créances nettes sur l'administration centrale (+33,2%) ainsi que des créances sur l'économie (+14,3%). Sur le marché boursier, les indices BRVM 10 et BRVM composite continue de se consolider en augmentant respectivement de 29,6% et 46,5% en glissement annuel au mois d'avril 2022.

Par ailleurs, le succès du groupe consultatif pour le financement du Plan National de Développement 2021-2025 devrait permettre d'accélérer sa mise en œuvre et contribuer à atteindre la prévision de croissance du PIB réel de 6,9% en 2022, après un rebond de 7,4% en 2021. Toutefois, des risques baissiers existent, en relation avec la persistance de la guerre en Ukraine qui restreint l'offre de biens et services.

CONTEXTE ECONOMIQUE

Au niveau **mondial**, l'activité économique pâtit des effets de la guerre en Ukraine qui contribuerait à la décélération de la croissance économique. Cette situation a conduit, en avril 2022, le Fonds Monétaire International (FMI) à réviser à la baisse les prévisions de la croissance mondiale des années 2022 et 2023. Ainsi, le taux d'accroissement du PIB réel devrait se situer à 3,6% en 2022 contre une prévision antérieure de 4,4%, après un rebond de 6,1% en 2021.

La guerre en Ukraine occasionne un blocage prolongé de ses ports et les sanctions prises à l'encontre de la Russie sont de nature à freiner ses échanges avec le reste du monde. Par conséquent, il est observé une baisse de l'activité économique de ces deux pays, une exacerbation des ruptures d'approvisionnement et donc une hausse des prix des produits énergétiques, de l'engrais et de certains produits alimentaires notamment le blé et l'huile. La Russie et l'Ukraine figurent parmi les principaux exportateurs de ces produits. En outre, la suspension des exportations de blé par l'Inde alimente les tensions sur le prix.

Dans ce contexte, la plupart des pays du monde sont confrontés à des tensions inflationnistes et à l'accroissement de l'insécurité alimentaire.

Afin de juguler l'inflation, les principales banques centrales resserrent progressivement leurs politiques monétaires, ce qui dégraderait notamment les conditions de financement des Etats et accentuerait la fragilité des Etats les moins

avancés qui sont confrontés à un besoin croissant de soutien des pouvoirs d'achat des ménages.

L'inflation mondiale, selon le FMI, devrait atteindre 7,4% en 2022, après s'être située à 4,7% en 2021.

Sur le **marché international des produits de base**, en moyenne sur les quatre premiers mois de l'année 2022 et comparés à la même période de l'année précédente, les prix du pétrole brut¹ (+63,9%), du coton¹ (+56,6%), de l'huile de palme raffinée¹ (+52,9%), du blé¹ (+55,7%), du maïs¹ (+25,1%) et de l'engrais² (+127,6%) affichent de fortes hausses en lien avec les ruptures d'approvisionnement découlant de la guerre en Ukraine. De même, les prix du caoutchouc naturel¹ (+8,6%), du sucre¹ (+16,3%), de l'or¹ (+5,6%), du cacao fèves³ (+3,2%), et du café⁴ (+69,3%) ressortent en accroissement. En revanche, le prix du riz blanchi¹ se contracte de 19,6% sous la pression d'une offre abondante des principaux producteurs.

En variation mensuelle, l'évolution des prix des produits de base se présente comme suit :

- le cours du **pétrole brut** enregistre un repli de 10,5% au mois d'avril 2022 pour se situer à 104,9 dollars américain le baril en moyenne, après le pic de 117 dollars américain le baril atteint au mois de mars 2022. Cependant, il affiche une tendance haussière depuis le mois de février 2021.
- le cours du **cacao fèves** enregistre une légère baisse de 0,1% au mois d'avril 2022 pour ressortir en moyenne à 2 455,4 dollars la tonne, après un repli de 3,6% au

¹ Source : INSEE France.

² Source : Banque mondiale, Base de données des prix mondiaux des matières premières.

³ Source : Organisation Internationale du Cacao, rapport sur le marché du cacao.

⁴ Source : Organisation Internationale du Café, rapport sur le marché du café.

mois de mars. Il est pénalisé par les anticipations d'une contraction de la demande mondiale due à la guerre en Ukraine.

- le cours moyen du **blé** progresse de 2,3% au mois d'avril 2022, en variation mensuelle, et ressort à 1 124,5 cents US/boisseau, son plus haut niveau après le pic de 1 147,4 cents US/boisseau atteint au mois de mars 2008. Il est impacté par la suspension des exportations de blé par l'Inde qui exacerbe les tensions sur le prix, liées à la guerre en Ukraine.
- s'agissant du prix de l'**engrais**, la hausse observée depuis janvier 2021, s'est accélérée à partir du mois de mars 2022, en raison de la réduction de l'offre consécutive à la guerre en Ukraine. Au mois d'avril 2022, le cours de l'engrais s'accroît de 9,7%.
- le cours du **riz thaïlandais** augmente de 2,1% au mois d'avril 2022, après une contraction de 1,2% au mois de mars et une stabilité au mois de février.
- le prix de l'**huile de palme** baisse de 2,3% au mois d'avril 2022, après une hausse observée de janvier 2022 (+7,1%) à mars 2022 (+13,3%).
- Le cours du **caoutchouc** reste stable au mois d'avril 2022 après avoir fléchi de 2,7% le mois précédent. Dans l'ensemble, il suit une tendance haussière depuis octobre 2021.

Sur le **marché des changes**, relativement à un ensemble de panier de monnaie composé notamment du yuan, du franc suisse, du yen, du baht, de la livre sterling, du dong, du rand, du naira et du dollar US, l'euro s'est inscrit en baisse depuis janvier 2021. Cette chute se poursuit aux mois de

mars, avril et mai 2022 dans un contexte marqué par la guerre en Ukraine.

De façon spécifique, en évolution mensuelle, l'euro se renforce en mai par rapport au yuan renminbi (+1,8%) et à la livre sterling (+1,6%). A l'inverse, il s'affaiblit face au dollar US (-2,2%), au yen (-0,3%) et au dollar canadien (-0,5%).

Au niveau national, le mois d'avril 2022 est marqué par un repli de l'indice du climat des affaires de 1,8%, en glissement annuel, qui traduit une baisse de la confiance des chefs d'entreprises en l'économie ivoirienne, en lien avec les incertitudes liées à la guerre en Ukraine. Toutefois, en moyenne sur les quatre premiers mois de 2022, la confiance des chefs d'entreprises en l'économie ivoirienne se renforce comparativement à la même période de l'année précédente, avec un indice du climat des affaires qui croît de 1,4%.

Le Gouvernement ivoirien entend consolider ses actions en faveur de l'amélioration du climat des affaires, en vue de permettre la bonne exécution du Plan National de Développement (PND) 2021-2025 évalué à 59 000 milliards. Ainsi, le Conseil des Ministres a ratifié, au mois de mars 2022, un accord de prêt d'un montant total de 8,177 milliards FCFA avec le Fonds Africain de Développement (FAD) en vue de financer la première phase du Programme d'Amélioration du Climat des Affaires pour une transformation structurelle de l'économie ivoirienne (PACA-CI). Aussi, ce programme vise à assurer la durabilité et la résilience de la croissance économique, à travers (i) le renforcement des mécanismes d'appui à la compétitivité des entreprises locales, notamment l'attraction des

investissements privés et la facilitation de l'accès au financement, (ii) le renforcement des mécanismes de promotion de l'inclusion financière numérique, ainsi que (iii) le soutien des dispositifs d'appui à la mise en œuvre de la politique industrielle pour garantir l'accessibilité des PME aux marchés national et international.

En ce qui concerne la transformation structurelle de l'économie, le Gouvernement ivoirien, à travers le projet des chaînes de valeurs compétitives pour l'emploi et la transformation économique (PCCET) évalué à 108,62 milliards de FCFA, envisage d'améliorer la compétitivité des chaînes de valeurs agricoles. Il s'agit, entre autres, de promouvoir la transformation locale des spéculations agricoles, telles que le cacao, le café, la noix de cajou, l'hévéa, l'ananas et la mangue.

Dans le cadre du financement du PND 2021-2025, une réunion du groupe consultatif s'est tenue le 15 juin 2022 à

Abidjan. Au cours de cette rencontre, les annonces de financement des partenaires techniques et financiers se sont élevées à 15 706 milliards de FCFA contre un objectif de mobilisation de 9 336 milliards.

Par ailleurs, à l'instar des autres pays du monde, la Côte d'Ivoire est confrontée aux tensions inflationnistes occasionnées par la guerre en Ukraine. A cela s'ajoutent les chocs sur l'offre locale de produits vivriers et l'offre sous régionale de bétail observée depuis l'année 2021, en relation avec le déficit de main d'œuvre agricole et l'insécurité dans le sahel. Pour y faire face, le Gouvernement a adopté le 09 mars 2022, pour une durée de trois mois, un ensemble de mesures complémentaires visant à amoindrir la hausse des prix des produits de grande consommation et à préserver le pouvoir d'achat des ménages.

Aussi, les efforts du Gouvernement pour freiner la propagation de la maladie à coronavirus se poursuivent.

Réalisations sur les quatre premiers mois de l'année 2022 comparées à la même période de l'année 2021, sauf indications contraires.

Valeurs en FCFA, sauf indications contraires.

1 SECTEUR REEL

Les secteurs primaire, secondaire et tertiaire restent bien orientés, en dépit de l'environnement économique international peu favorable.

1.1 Secteur primaire

Sur les quatre premiers mois de l'année 2022, l'agriculture d'exportation enregistre une évolution globalement favorable, portée par l'augmentation des productions d'anacarde (+2,9%), de sucre (+18,8%), de cacao fèves (+10,6% à fin mars 2022) et de café (+98,4% à fin mars 2022), tandis que

celles de coton graine (-3,0%) et de banane dessert (-13,1%) reculent.

La production de **cacao fèves**, au premier trimestre 2022, progresse de 10,6%, bénéficiant, notamment, de l'entrée en production de nouvelles variétés de cacaoyers à haut rendement et d'une bonne pluviosité. En dépit de cette hausse de production, le revenu brut cumulé a baissé de 8,7% pour se situer à 547,6 milliards en raison d'un repli du prix d'achat bord champ de 17,5% passant de 1 000 FCFA/Kg en 2021 à 825 FCFA/Kg en 2022.

Au niveau du **café**, la production enregistre un bond de 98,4%, au premier trimestre 2022, imputable, notamment, à la poursuite des efforts du Gouvernement et du Conseil Café Cacao visant à redynamiser la filière. Dans ce contexte, le revenu brut cumulé a plus que doublé pour atteindre 54,8 milliards (+152,5%) tirant profit aussi bien du redressement de la production que de l'accroissement de 27,3% du prix d'achat bord champ (700 FCFA/Kg contre 550 FCFA/Kg en 2021).

Dans la filière **anacarde**, le retard observé au cours des deux premiers mois de la campagne de commercialisation de la noix de cajou, démarrée au mois de février 2022, a été comblé grâce à un rebond des ventes au mois d'avril 2022. La production bénéficie des conditions climatiques favorables et des bonnes pratiques agricoles qui ont permis une nette amélioration des rendements. Par ailleurs, le maintien, par le Gouvernement, d'un prix bord champ rémunérateur permet de soutenir l'engouement des producteurs. Au niveau de la transformation locale, le développement des zones industrielles de transformation de la noix de cajou se poursuit et leur opérationnalisation constituerait une étape importante dans la promotion de la transformation.

Tableau 1: Evolution des principales productions de l'agriculture d'exportation

(En tonnes)	4 mois 2021	4 mois 2022	Variation (%)
Cacao*	599 920,4	663 729,8	10,6
Café*	39 454,7	78 264,1	98,4
Anacarde	707 760,0	728 442,5	2,9
Banane dessert	177 299,8	154 073,8	-13,1
Coton graine	407 514,8	395 392,2	-3,0
Sucre	100 203,3	119 039,5	18,8

Sources : DGE, OPA, MEMINADER
*Données à fin mars 2022

L'accroissement de la production de **canne à sucre** est attribuable à la bonne répartition des pluies, à une meilleure maîtrise de la « mosaïque de la canne à sucre » ainsi qu'à la poursuite de la réalisation d'investissements par les entreprises industrielles de la filière, conformément au Contrat Plan signé avec le Gouvernement ivoirien le 1^{er} mai 2021.

Au niveau de la filière **coton graine**, la baisse de la production est imputable à une mauvaise répartition de la pluie pour cette culture, affectant la productivité et la qualité du coton. En effet, la culture cotonnière a été perturbée par des phases de sécheresse aigues et de pluviosité excessive qui ont affecté l'exécution des bonnes pratiques agricoles conformément au calendrier de l'itinéraire technique recommandé. Pour la campagne 2021-2022, le Gouvernement a maintenu le prix d'achat minimum à 300 F CFA/kg, identique à celui de la campagne précédente.

1.2 Secteur secondaire

Le secteur secondaire est marqué par une décélération du rythme de progression de l'**activité industrielle** en volume, en glissement annuel. En effet, l'augmentation de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) s'établit à 3,9% au mois de mars 2022, contre 12,8% au mois de février et 13,3% au mois de janvier. Le fort ralentissement observé au mois de mars 2022 provient des industries manufacturières (+0,9% après 15,8% au mois de février), notamment les industries de « fabrication de produits alimentaires » (-1,7% contre +5,1% au mois de février), de « raffinage pétrolier, cokéfaction » (-17,0% contre +22,8% le mois précédent) et de « fabrication de produits chimiques »

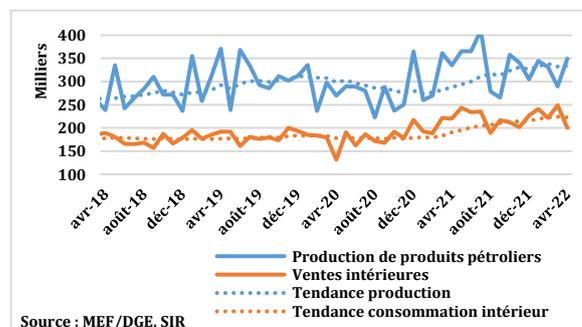
(+11,6% contre +37,3% au mois de février). Il est également imputable aux industries de « production et de distribution d'électricité et d'eau » (-1,6% au mois de mars 2022 contre +3,0% le mois précédent) qui subissent le ralentissement de la production d'électricité de source thermique.

En moyenne, au premier trimestre 2022, l'IHPI augmente de 9,6% en glissement annuel, porté par la hausse des activités des « industries extractives » (+15,7%), des « industries manufacturières » (+8,7%) et des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+1,5%) amoindrie par le recul de celles des « industries environnementales » (-3,8%).

Les « **industries manufacturières** » bénéficient de l'accroissement de la production dans les divisions « fabrication d'articles d'habillement » (+161,7%), « activités de fabrication de textiles » (+11,5%), « imprimerie et reproduction d'enregistrements » (+15,9%), « raffinage pétrolier, cokéfaction » (+10,4%), « fabrication de produits chimiques » (+25,1%), « fabrication de matériaux minéraux » (+11,4%), « métallurgie » (+39,9%), « fabrication de produits pharmaceutiques » (+63,3%) et « fabrication de produits alimentaires » (+0,8%). A l'inverse, il est noté une baisse en volume des divisions « travail du bois et fabrication d'articles en bois hors meubles » (-7,6%), « travail de caoutchouc et du plastique » (-13,5%), « fabrication d'équipements électriques » (-1,8%), « fabrication de boissons » (-30,4%) et « construction de véhicules automobiles » (-26,8%).

Dans la division « raffinage pétrolier et cokéfaction », la production de produits pétroliers s'accroît de 7,3% à fin avril 2022, soutenue par le dynamisme de la consommation intérieure (+10,9%) et des exportations (+2,5%).

Graphique 1 : Production et vente de produits pétroliers



Dans les « **industries extractives** », les divisions suivantes enregistrent une hausse de la production : « extraction d'hydrocarbures » (+25,7%), « extraction de minerais métalliques » (+14,4%) et « autres activités extractives » (+2,5%). Toutefois, les activités de soutien aux industries extractives se contractent (-19,5%).

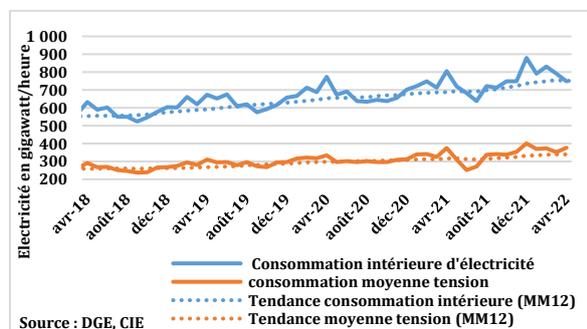
Au niveau de la division « extraction de minerais métalliques », à fin avril 2022, les productions d'or et de nickel augmentent respectivement de 14,6% et 24,8% tandis que celle de manganèse reflue de 31,7%. La production aurifère est stimulée par la progression de la production des mines d'Agbaou et de Yaouré. S'agissant du nickel, la production bénéficie de l'amélioration des conditions de transport et d'exportation du minerai, notamment grâce à l'utilisation du Port de San Pedro comme second port.

En ce qui concerne la division « extraction d'hydrocarbures », les productions de pétrole brut et de gaz naturel progressent respectivement de 32,4% et de 19,5% au premier trimestre 2022. La production de

pétrole brut bénéficie des effets des investissements et des opérations de maintenance réalisés durant l'année 2021. Quant à la production du gaz naturel, elle est portée par le dynamisme de la demande pour la production d'électricité de source thermique.

En effet, dans les « **industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau** », la production d'électricité affiche un accroissement de 2,3% à fin avril 2022, découlant de la progression de la production de source thermique (+8,9%) amoindrie par la baisse de la production de source hydraulique (-15,6%). Les capacités de production hydroélectrique sont en partie conservées comme réserves de sécurité pour faire face à des cas de survenance de pannes sur les installations thermiques.

Graphique 2 : Evolution de la consommation d'électricité



Par ailleurs, au niveau de la source thermique, il est enregistré l'entrée en production, au mois d'avril 2022, d'une centrale flottante de production d'électricité d'une capacité de 200 mégawatts. Au niveau de la demande, le marché intérieur (+5,8%) a été privilégié par rapport aux exportations (-36,6%).

Concernant le **Bâtiment et les Travaux Publics (BTP)**, l'indicateur avancé enregistre une hausse de 7,2% au premier trimestre 2022, en glissement annuel, en

accélération comparé à l'augmentation de 4,2% enregistrée en moyenne sur les deux premiers mois. Cette progression provient des consommations de « ciment » (+1,4%), de « bitume » (+24,4%), de « câbles et fils électriques » (+13,4%), de « béton » (+47,6%) et de « gravier » (+3,6%). A l'inverse, les consommations de « tôles et bacs » (-33,8%) et de « sable » (-8,4%) ressortent en baisse. Le BTP continue de bénéficier de l'exécution des projets d'infrastructures publiques notamment (i) la construction du quatrième pont d'Abidjan reliant les communes de Yopougon et du Plateau, (ii) la construction de la tour F de la cité administrative du Plateau, (iii) la construction du pont reliant les communes de Cocody et du Plateau, (iv) le prolongement de l'autoroute du nord entre Yamoussoukro-Tiébissou-Bouaké, (v) la construction de l'échangeur de l'Indénié, (vi) la construction et la réhabilitation des stades devant accueillir la Coupe d'Afrique des Nations en 2023, (vii) la réhabilitation des Tours C, D et E de la cité administrative, et (viii) la réhabilitation de la côtière entre Abidjan et San Pedro.

1.3 Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire poursuit son dynamisme, en dépit des tensions inflationnistes au niveau mondial. Il bénéficie notamment des mesures prises par le Gouvernement pour limiter l'érosion du pouvoir d'achat des ménages. Ainsi, excepté le trafic ferroviaire qui recule, toutes les composantes du secteur tertiaire restent bien orientées.

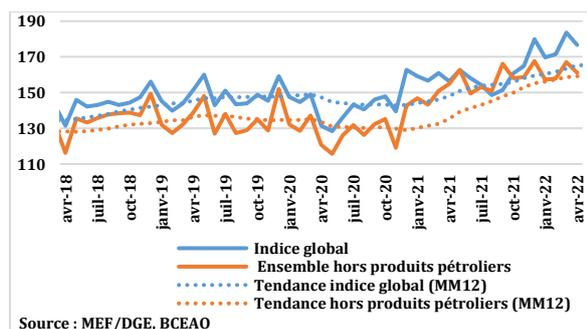
Le **commerce de détail** enregistre, en glissement annuel, une progression soutenue de l'Indice du Chiffre d'Affaires (ICA), depuis le début de l'année 2022. En

moyenne sur les quatre premiers mois de l'année, l'ICA progresse de 10,8%, après +10,1% au premier trimestre 2022. Ce dynamisme est porté par les ventes dans toutes les branches, excepté celles de « produits pharmaceutiques et cosmétiques » qui reculent de 14,7%.

Les chiffres d'affaires des ventes de « produits de l'alimentation » (+18,0%) et de « produits pétroliers » (+14,7%) enregistrent les plus fortes croissances », tandis que ceux des ventes d'« articles d'équipement de la personne » (+6,8%), de « produits d'équipement du logement » (+5,5%) et de « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées » (+1,1%) connaissent des augmentations plus modérées. L'embellie des ventes de « produits d'équipement du logement » provient de celles des « matériaux de construction, quincaillerie, peinture, verre et articles de verres » (+5,0%).

Hors produits pétroliers, l'ICA progresse de 8,0%.

Graphique 3 : Evolution de l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail



Dans le **transport aérien**, le nombre total de passagers s'accroît de 44,4% à fin mai 2022. Il bénéficie de la vigueur du trafic de passagers commerciaux (+45,2%) et du transit (+41,6%). La bonne orientation du trafic de passagers commerciaux est observée au niveau de l'ensemble des destinations, à savoir les trafics avec

l'Europe (+78,5%), les pays de la CEDEAO (+28,4%), le reste de l'Afrique (+25,0%) ainsi que le trafic national (+20,6%).

En dépit de cette bonne performance, le trafic aérien reste en deçà de son niveau atteint avant le déclenchement de la Covid-19. En effet, comparativement à la période correspondante de 2019, le nombre de passagers commerciaux affiche un repli de 14,8%.

Concernant le **transport maritime**, au premier trimestre 2022, le trafic global de marchandises s'accroît de 4,4%, en lien avec le dynamisme des deux ports. Cette hausse est portée aussi bien par le transbordement (+34,4%) que par le transit (+27,8%) et le trafic national (+1,3%).

Sur les quatre premiers mois de l'année 2022, le trafic global de marchandises par voie **ferroviaire** baisse de 6,7% du fait des contreperformances enregistrées dans le trafic intérieur (-99,9%) et au niveau des échanges avec le Burkina Faso (-3,3%). Le trafic intérieur qui porte particulièrement sur le transport du manganèse pâtit de la baisse des activités dans la mine de Lagonkaha dont la production est essentiellement transportée par voie ferroviaire.

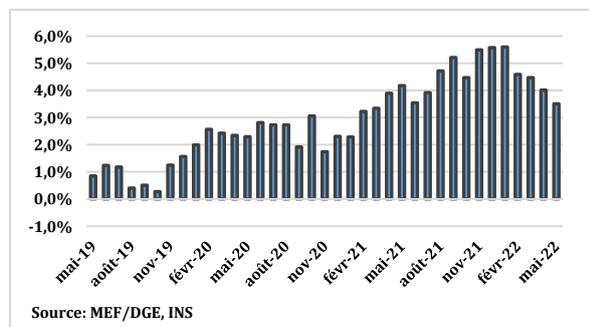
Le **transport routier** serait en augmentation à fin avril 2022, au regard de la progression de la consommation en volume des carburants gasoil et super de 10,8%.

Le secteur des **télécommunications** reste dynamique sur les quatre premiers mois de l'année 2022, à la fois au niveau du nombre d'abonnements (+13,1%), du trafic voix (+8,5%), du trafic internet (+47,5%) et du chiffre d'affaires (+6,1%). Seul le nombre de SMS recule de 2,0%.

1.4 Prix à la consommation

Au mois de mai 2022, le rythme de progression, en glissement annuel, de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) poursuit son ralentissement amorcé au mois de février 2022, après le pic de 5,6% atteint au mois de janvier 2022. Ainsi, le taux d'accroissement de l'IHPC ressort à 3,5%, son plus bas niveau depuis le mois de juin 2021, contre des hausses respectives de 4,0% et 4,5% enregistrées aux mois d'avril et de mars 2022.

Graphique 4 : Evolution de la variation de l'indice général des prix à la consommation en glissement annuel

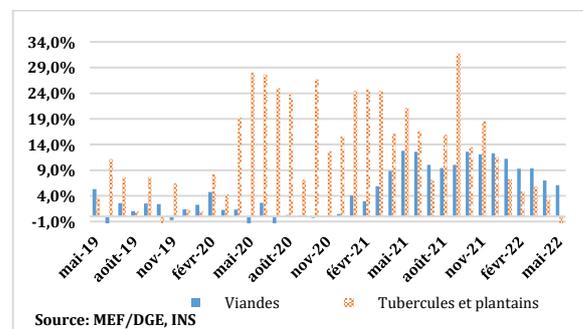


Le renchérissement des prix de la composante « produits comestibles » s'amointrit, passant de 7,2% en avril 2022 à 5,0% au mois de mai 2022. Les groupes de produits à l'origine de cette décélération des prix sont les légumes frais (-2,5% après +11,5% en avril), les tubercules et plantains (-2,3% au mois de mai après +3,9% en avril 2022), les huiles et graisses (+4,9% après +12,6% le mois précédent), les produits laitiers (+3,1% après +5,6% au mois d'avril), les céréales non transformées (+5,1% après +6,9% au mois d'avril) ainsi que les viandes (+6,0% après +7,0% au mois d'avril).

En dépit de cette décélération, la hausse des prix reste forte. L'opérationnalisation des projets d'accroissement de la production vivrière et d'amélioration de

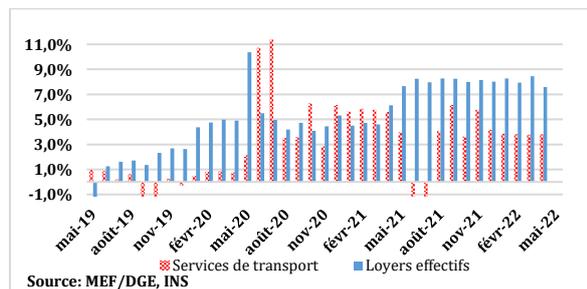
leur commercialisation devrait induire une nette détente sur les prix des produits locaux. En ce qui concerne les produits alimentaires de grande consommation faisant l'objet de plafonnement des prix pour une période de 3 mois, à compter du 9 mars 2022, les prix de l'huile, de la viande de bœuf et du lait concentré sont restés stables de mars 2022 à juin 2022, tandis que ceux du riz, de la tomate concentrée, du sucre et des pâtes alimentaires subissent des hausses relativement modérées.

Graphique 5 : Evolution de la variation des prix de quelques produits alimentaires en glissement annuel



Concernant, l'indice de la composante « produits non comestibles » de l'IHPC, son rythme d'accroissement repart à la hausse pour se situer à 2,8% après +2,4% au mois d'avril 2022. Cette accélération est en lien avec celle des prix des « meuble, articles de ménage et entretien courant du foyer » (+2,1% en mai 2022 après +1,9% le mois précédent), de la santé (+3,1% après -0,7% au mois d'avril 2022), du transport (+4,4% après +3,7% au mois d'avril 2022) ainsi que des restaurants et hôtels (+3,2% après +2,8% au mois d'avril 2022).

Graphique 6 : Evolution de la variation des prix des services de transport et loyers effectifs en glissement annuel



En revanche, ceux des « logements, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+3,9% après +4,7% en avril 2022), de l'enseignement +0,3% après +1,2% en avril 2022) et des « articles d'habillement et chaussures » (+1,7% après +1,8% en avril 2022) décélèrent, en glissement annuel.

En moyenne sur les cinq premiers mois de 2022, l'IHPC s'accroît de 4,4% en glissement annuel, sous l'effet d'une forte hausse de 8,0% des prix des produits comestibles ainsi que d'une augmentation modérée de 2,7% des prix des produits non comestibles.

L'accroissement des prix des produits comestibles provient des prix des « légumes frais » (+15,9%), des « huiles et graisses » (+9,7%), des « viandes » (+8,5%), des « poissons » (+5,7%), des « céréales non transformées » (+6,6%) ainsi que des « tubercules et plantains » (+3,6%).

S'agissant des prix des produits non comestibles, ils sont principalement portés par le renchérissement des prix des « logements, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+5,3%), des transports (+3,7%) ainsi que des restaurants et hôtels (+2,6%).

En termes d'origine, les prix des produits locaux enregistrent une augmentation de

4,8% plus prononcée que celle de 2,7% des prix des produits importés.

1.5 Emploi

Le dynamisme de l'emploi formel se poursuit à fin mars 2022. En effet, le nombre de salariés formels s'affiche à 1 240 919 contre 1 227 172 à fin décembre 2021, soit une création nette de 13 747 emplois en 3 mois en lien avec la hausse des effectifs à la fois dans le public (+1,5% ; +4 316 salariés) et dans le privé (+1,0% ; +9 431 salariés).

Par ailleurs, le nombre d'emplois bruts au premier trimestre 2022 s'élève à 29 940, soit 8,9% de moins qu'à fin mars 2021. Cette situation résulte des effets conjugués d'un retrait de 16,9% du nombre de nouvelles immatriculations dans le privé et d'une augmentation de 14,9% du nombre de nouveaux fonctionnaires dans le public. Le secteur privé enregistre au total 20 290 nouvelles immatriculations dont 29,6% dans le commerce, 17,4% dans l'industrie manufacturière et 12,8% dans le BTP. Dans le secteur public, le nombre de nouveaux fonctionnaires intégrés en 2022 s'élève à 9 659 dont 19,9% dans les ministères en charge de l'éducation et de la formation, et 12,2% dans celui en charge de la santé.

2 FINANCES PUBLIQUES

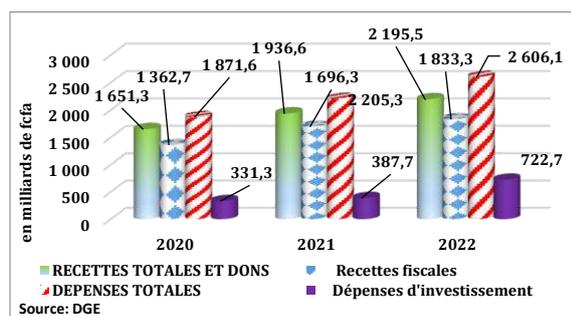
La situation des finances publiques, sur les quatre premiers mois de l'année 2022, est marquée par l'accroissement des recettes totales et dons et des dépenses totales et prêts nets.

Les recettes totales et dons s'établissent à 2 195,5 milliards, en hausse de 13,4% par rapport à la même période de 2021, en dépit notamment de la baisse de la taxation sur les produits pétroliers, dans le cadre de la limitation de l'impact du

renchérissement du cours international du pétrole brut sur les prix à la pompe des carburants « Gasoil » et « super ». La hausse des recettes totales et dons provient à la fois des recettes fiscales (+8,1% ; +137,0 milliards) et des recettes non fiscales (+11,4% ; +26,5 milliards) et des dons (+95,5 milliards).

Les recettes fiscales bénéficient essentiellement de l'augmentation du niveau de recouvrement des impôts sur bénéfices (+24,4% ; +43,4 milliards), des impôts sur revenus et salaires (+19,7% ; 39,7 milliards) et de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (+20,2% ; +36,9 milliards).

Graphique 7 : Evolution des principaux agrégats des finances publiques à fin avril



Concernant les dépenses totales et prêts nets, ils ont été exécutés à hauteur de 2 606,1 milliards, en accroissement de 18,2% (+400,8 milliards) comparé à avril 2021. Cette augmentation est liée principalement à la hausse des dépenses d'investissement (+86,4% ; +335,0 milliards) notamment celles financées sur prêts et dons projets (+249,7 milliards). En outre, les intérêts dus sur la dette publique croissent de 40,5% (+93,0 milliards).

Il en résulte un solde budgétaire déficitaire de 410,6 milliards. Par ailleurs, l'Etat a eu recours au marché sous régional à hauteur de 1 011,1 milliards qui se décompose comme suit : 360,8 milliards d'emprunt obligataire, 408,5 milliards de bons du trésor dont 269,2 milliards de bons de

trésorerie et de 241,9 milliards d'obligations du trésor.

3 COMMERCE EXTERIEUR

Le commerce extérieur hors biens exceptionnels, sur les cinq premiers mois de l'année 2022, est marqué par les hausses des prix au niveau international. En effet, le prix moyen à l'import renchérit de 24,2% en glissement annuel, plus fortement que l'accroissement de 14,4% des prix à l'export, induisant une détérioration des termes de l'échange de 7,9%.

Les exportations et les importations en valeur augmentent respectivement de 19,5% et 47,7% en glissement annuel.

Les exportations sont soutenues par les ventes en valeur des produits primaires (+8,9%), des produits transformés (+32,7%) et des produits miniers (+30,0%). Les produits qui concourent à cette bonne orientation sont essentiellement le caoutchouc naturel (+45,7%), le coton masse (+58,3%), les produits pétroliers autre que le pétrole brut (+45,8%), l'huile de palme (+136,4%) et l'or brut (+32,5%).

Le caoutchouc naturel se consolide sous l'impulsion de la hausse des volumes (+19,5%) et des prix à l'export (+22,0%). L'accroissement en valeur des ventes de produits pétroliers autre que le pétrole brut est attribuable au regain des prix de 75,3% malgré le repli des volumes (-16,8%). Les exportations d'or brut, quant à elles, sont tirées aussi bien par l'augmentation des volumes (+7,9%) que par celle du prix (+22,9%).

S'agissant des importations, elles sont portées par l'accroissement de la facture des achats de biens de consommation (+42,8%), de biens intermédiaires

(+77,4%) et de biens d'équipement (+16,9%). De façon spécifique, elles subissent la hausse en valeur des achats de produits pétroliers autre que le pétrole brut (+157,2%), de « matières plastiques et ouvrage en ces matières » (+69,6%), de riz (+63,8%), de pétrole brut (+157,6%), de « fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux » (+71,2%) et de machines électriques (+21,8%). En ce qui concerne la facture du pétrole brut, elle augmente fortement, passant de 245,6 milliards un an plus tôt à 632,7 milliards, soit une augmentation de 387,1 milliards. Ces évolutions proviennent à la fois des hausses des prix et des volumes.

L'envolée de la facture des importations s'explique notamment par la flambée générale des prix à l'importation. S'agissant des prix des produits alimentaires, les plus forts accroissements sont observés au niveau des graisses et huiles végétales (+40,3%), du blé tendre (+32,9%), de la farine (+48,8%), du sel alimentaire (+20,1%), du riz (+13,6%), des poissons frais (+16,0%) ainsi que des viandes et abats comestibles (+14,2%).

Au niveau des biens intermédiaires, les principaux produits enregistrant de fortes hausses de prix sont le pétrole brut (+54,4%), l'engrais (+121,7%), les produits chimiques (+36,9%), le clinker (+45,1%) et le « fer, fonte, acier et ouvrage en ces métaux » (+28,0%).

Il découle de ces évolutions un solde commercial hors biens exceptionnels excédentaire de 312,9 milliards contre un excédent de 915,4 milliards enregistré à fin mai 2021.

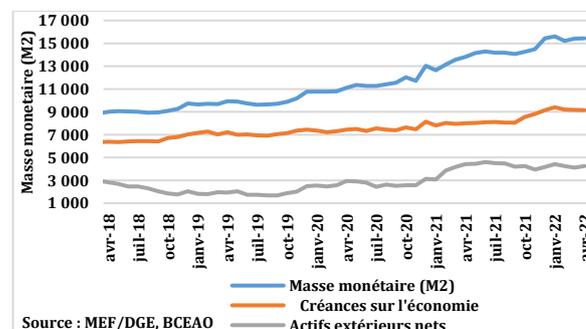
4.1 Situation monétaire

Les mesures de financement accommodantes mises en œuvre par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) continuent de favoriser le financement des économies.

Ainsi, la masse monétaire au sens large (M2) de la Côte d'Ivoire poursuit son expansion et ressort en hausse de 11,8% (+1 635,5 milliards) à fin avril 2022. Cette embellie découle de la hausse des créances nettes sur l'Administration Centrale (+33,2%; +1 256,8 milliards) et des créances sur l'économie (+14,3%; +1 145,3 milliards), malgré une contraction des actifs extérieurs nets (-3,7%; -161,8 milliards).

La baisse des actifs extérieurs nets est imputable, notamment, à la réduction de l'excédent commercial, comparativement à la même période de 2021.

Graphique 8 : Evolution de la masse monétaire et de ses contreparties



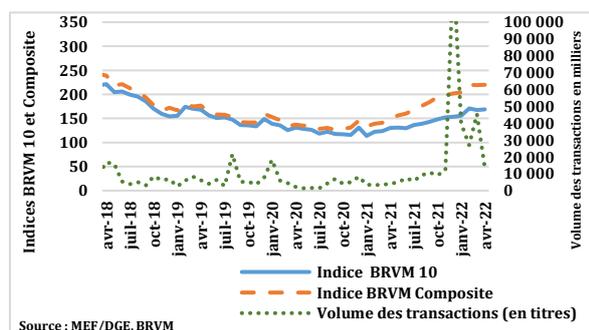
Cependant, face à la persistance de la hausse des prix, le Comité de Politique Monétaire, au cours de sa réunion du 1^{er} juin 2022, a décidé de relever de 25 points de base les taux directeurs de la BCEAO, afin de juguler la hausse des prix et favoriser graduellement son retour dans la zone cible. Ainsi, le taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité passe de 2,00% à 2,25% et le taux du guichet de prêt marginal de 4,00%

à 4,25% à compter du 16 juin 2022. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union reste inchangé à 3,0%.

4.2 Marché boursier

L'analyse des principaux indicateurs boursiers fait observer des mouvements haussiers continus depuis le mois de février 2021.

Graphique 9 : Indicateurs du marché boursier de l'UEMOA



Ainsi, au mois d'avril 2022, les indices BRVM 10 et BRVM composite, indices de référence de l'activité boursière, progressent respectivement de 29,6% et de 46,5%, comparés à leur niveau du mois d'avril 2021. Les secteurs à l'origine de ces accroissements sont entre autres, l'industrie (+151,8%), l'agriculture (+131,6%) et la distribution (+104,3%).

De même, la capitalisation boursière se raffermie de 32,6% à fin avril 2022, en glissement annuel, soutenue conjointement par celle du marché des actions (+46,5%) et celle du marché obligataire (+22,7%).

Par ailleurs, le marché boursier sous régional enregistre un PER⁵ moyen de 9,13. Quant au taux de rentabilité du marché, il ressort à 5,39%.

En moyenne sur les quatre premiers mois de l'année 2022, les indices BRVM 10 et

BRVM composite affichent des hausses de 35,2% et 53,2% respectivement.

En conclusion, l'économie ivoirienne reste caractérisée par le dynamisme des secteurs secondaire et tertiaire et une évolution mitigée de l'agriculture, en dépit de la bonne tenue de la production cacaoyère et caféière.

Le financement bancaire reste soutenu et une décélération du renchérissement des prix à la consommation, en glissement annuel est observée depuis le mois de février 2022. Cependant, la hausse des prix à la consommation reste encore élevée.

Les échanges extérieurs sont marqués par une détérioration des termes de l'échange sous l'effet d'une hausse des prix à l'importation plus forte que celle des prix à l'exportation. La facture à l'importation s'en trouve alourdie et le solde commercial amoindri.

Le succès du groupe consultatif pour le financement du Plan National de Développement 2021-2025 devrait permettre d'accélérer sa mise en œuvre et contribuer à atteindre la prévision de croissance du PIB réel de 6,9% en 2022, après un rebond de 7,4% en 2021. Toutefois, des risques baissiers existent, en relation avec la persistance de la guerre en Ukraine qui restreint l'offre de biens et services. Cette situation qui occasionne un renchérissement des prix des produits alimentaires et énergétiques pourrait freiner la reprise de l'économie mondiale.

⁵ Price Earning Ratio : ratio boursier correspondant au rapport entre la valeur en bourse d'une entreprise et ses profits

Tableau de bord

	Variation en glissement annuel								Variations en glissement (cumul de la période)
	Avr.-21	Mai.-21	Déc.-21	Jan.-22	Fév.-22	Mars.-22	Avr.-22	Mai.-22	
INTERNATIONAL									
Cours du Pétrole brut	105,0%	250,3%	48,8%	57,8%	55,4%	79,2%	61,9%		63,9%
Cours du cacao	4,3%	4,2%	-1,0%	3,2%	6,0%	-0,1%	3,7%		3,2%
Cours de l'euro par rapport au dollar	10,3%	11,4%	-7,1%	-7,0%	-6,2%	-7,4%	-9,7%		-7,6%
ACTIVITE NATIONALE									
Primaire									
Agriculture d'exportation									
Cacao (données trimestrielles)			-10,4%			10,6%			
Café (données trimestrielles)			21593,1%			98,4%			
Coton	38,7%	134,7%	0,0%	-6,6%	-3,0%	7,7%	-14,9%		-3,0%
Anacarde	49,3%	-29,7%			7,8%	-8,1%	19,2%		2,9%
Secondaire									
IHPI global	3,1%	3,6%	7,2%	13,3%	12,8%	3,9%			
IHPI hors extraction	4,2%	3,2%	6,3%	9,4%	13,2%	0,5%			
Industrie manufacturière	4,5%	6,5%	6,5%	11,2%	15,8%	0,9%			
Electricité, gaz	2,4%	-9,7%	6,2%	3,4%	3,0%	-1,6%			
BTP	-9,2%	-8,1%	4,1%	14,2%	-4,4%	11,8%			
Production d'électricité	2,3%	-11,3%	6,3%	3,3%	3,0%	-2,4%	6,0%		2,3%
Production de produits pétroliers	24,1%	26,3%	-16,5%	32,8%	22,6%	-19,8%			7,3%
Pétrole brut	-12,1%	-6,3%	-6,3%	8,3%	12,9%	113,6%			
Gaz naturel	7,4%	6,8%	14,3%	24,2%	26,1%	9,7%			
Tertiaire									
Indice du Chiffre d'Affaires (ICA)	18,8%	26,5%	10,6%	6,7%	9,5%	14,1%	13,0%		10,8%
Trafic global maritime	36,7%	11,3%	1,3%	2,0%	6,4%	4,9%			
Total voyageurs aérien	6829,6%	4140,8%	43,9%	24,0%	50,4%	60,2%	36,8%	56,3%	45,2%
Transport ferroviaire (trafic de marchandise)	6,6%	-5,5%	-12,2%	-12,7%	-5,4%	-0,3%	-8,2%		-6,7%
Echanges extérieurs									
Exportation en quantité	7,8%	11,9%	-1,1%	-3,7%	0,0%	-18,1%	11,8%	15,2%	-0,3%
Importation en quantité	13,7%	55,1%	-4,8%	50,5%	-3,1%	-8,2%	27,7%	-18,3%	4,6%
Exportation en valeur (hors biens exceptionnels)	51,7%	12,7%	-7,8%	11,1%	15,9%	7,7%	15,2%	60,9%	19,5%
Importation en valeur (hors biens exceptionnel)	0,4%	53,1%	27,0%	100,0%	33,4%	41,5%	64,3%	21,8%	47,7%
Solde commercial (en milliards CFA)	218,89	-202,69	40,69	10,02	181,47	149,72	-0,57	-27,71	312,92
Financement									
Masse Monétaire (M2)	24,5%	24,6%	18,3%	23,4%	15,7%	13,8%	11,8%		11,8%
Actifs Extérieurs Nets	50,6%	53,5%	32,3%	44,2%	10,6%	-1,3%	-3,7%		-3,7%
Créances intérieures	13,4%	15,5%	14,3%	21,0%	20,3%	20,2%	20,4%		20,4%
Créances nettes sur l'Administration Centrale	27,2%	37,0%	18,1%	22,1%	33,1%	29,9%	33,2%		33,2%
Créances sur l'économie BRVM composite	7,8%	7,1%	12,5%	20,5%	14,6%	15,5%	14,3%		14,3%
BRVM composite	9,9%	15,8%	39,1%	52,6%	58,4%	55,8%	46,5%		53,2%
Finances publiques									
Recettes totales & Dons	21,6%	58,6%	-8,2%	5,5%	7,0%	25,1%	14,0%		13,4%
Dépenses totales & Prêts nets	35,7%	6,4%	32,2%	38,3%	14,8%	11,8%	17,2%		18,2%
Investissement public	132,6%	-35,0%	81,5%	40,6%	207,3%	19,5%	130,8%		86,4%
Solde budgétaire global (niveau en milliards)	-178,19	-58,41	-392,26	41,92	-47,57	-178,64	-226,29		-410,6
Prix à la consommation									
Indice harmonisé des prix à la consommation	3,9%	4,2%	5,6%	5,6%	4,6%	4,5%	4,0%	3,5%	4,4%
Indice des biens alimentaires	5,2%	6,8%	11,8%	11,5%	8,5%	8,1%	7,2%	5,0%	8,0%
IHPC hors biens alimentaires	3,3%	2,9%	2,7%	2,8%	2,7%	2,7%	2,4%	2,8%	2,7%
Emploi									
Salariés secteur formel	7,8%	7,1%	7,5%	7,2%	7,1%	6,9%			
Salariés secteur formel privé	7,7%	6,9%	8,1%	7,7%	7,5%	7,6%			

Source : MEF/DGE

Direction des Prévisions, des Politiques
et des Statistiques Economiques (DPPSE)
Tél: (+225)2720200958 - 04 BP 650 Abidjan 04

Version du 24 juin 2022

Pour en savoir plus :
Sous-Direction de la Conjoncture
Email : sd.dppse@dge.gouv.ci

Tel : (+225) 2720200924/2720200925